



Dossier Famille

Année Scolaire 2026-2027

- Restauration Scolaire
 Accueils Périscolaires
 Accueils de Loisirs / CAJ

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

__/__/__

- QF ≤ 1 400.
 QF > 1 400.
 ATL 2026.
 ATL 2027.
 P.A.I.

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

Pour tout changement de situation en cours d'année, veuillez s'il vous plait le signaler par mail à education.jeunesse@mairie-heninbeaumont.fr.

ENFANT :

Nom : _____ Prénom : _____ Sexe : _____
Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____ Âge : _____
École : _____ Maternelle Élémentaire Collège

Pour les enfants en garde alternée, un dossier par parent est à remplir :

Semaine paire : Père Mère
Semaine impaire : Père Mère

J'accepte que mon enfant soit pris en photo ou filmé ? (page Facebook, magazine municipal, ...)

Oui Non

FAMILLE :

Situation familiale des parents de l'enfant :

Mariés Pacsés Vie maritale Célibataire
 Divorcés Séparés Veuf / veuve

Parent 1 – Personne en charge

Père Mère Assistant(e) familial / Tuteur / Tutrice

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Profession : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Portable : _____ Travail : _____

Mail : _____

Parent 2

Père Mère Assistant(e) familial / Tuteur / Tutrice

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Profession : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Portable : _____ Travail : _____

Mail : _____

INFORMATIONS

FICHE SANITAIRE :

Nom du médecin traitant : _____ ☎ : _____

Adresse : _____

L'enfant porte-t-il ?

Lunettes ou lentilles :

Oui Non

Prothèse(s) auditive(s) :

Oui Non

Prothèse(s) dentaire(s) :

Oui Non

L'enfant a-t-il ?

Allergies alimentaires :

Oui Non

Allergies médicamenteuses :

Oui Non

Régime particulier :

Sans porc Sans viande

Autre : _____

Votre enfant suit un traitement médical ou nécessite une attention particulière lors de la prise de repas (allergies alimentaires, troubles de l'oralité, etc...), le dépôt de votre dossier nécessite une prise de rendez-vous par mail à education.jeunesse@mairie-heninbeaumont.fr.

CONTACTS :

Personne(s) à joindre en cas d'urgence autre(s) que les parents :

(nom(s), prénom(s), lien avec l'enfant, téléphone)

Personne(s) autorisée(s) à venir chercher l'enfant autre(s) que les parents :

(nom(s), prénom(s), lien avec l'enfant, téléphone)

ACTIVITES PERISCOLAIRES

RESTAURATION SCOLAIRE

Je souhaite inscrire ou annuler moi-même les repas sur le Portail Famille.

Je souhaite que l'inscription soit réalisée par le service Education-Jeunesse les :

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

à partir du : Et jusqu'au 02 juillet 2027 (les annulations restent à la charge de la famille).

CENTRE DU MERCREDI

Le centre du mercredi est ouvert aux enfants scolarisés âgés de moins de 12 ans et se déroule à l'école Fallières, située Boulevard Fallières.

Si vous souhaitez que votre enfant participe au centre du mercredi, les demandes d'inscription et les réservations sont à effectuer via le portail famille.

L'activité du centre du mercredi est divisée en plusieurs créneaux :

- La garderie du matin (07h00-09h00)
- le matin (09h00-12h00)
- Le repas (12h00-14h00)
- L'après-midi (14h00-17h00)
- La garderie du soir (17h00-19h00)

J'autorise mon enfant à retourner à la maison, non accompagné, à partir du centre.

Je n'autorise pas mon enfant à retourner à la maison, non accompagné, à partir du centre.

GARDERIE PERISCOLAIRE

Toutes nos écoles disposent d'une garderie sur place ou à proximité accessible sans inscription préalable.



Les réservations ou annulations doivent être effectuées
avant le jeudi 23h59 pour la semaine suivante.
En cas d'absence, fournir obligatoirement un justificatif dans
les **72h00.**



ACTIVITES EXTRASCOLAIRES

CENTRES DE LOISIRS (VACANCES SCOLAIRES)

Pour chaque session de vacances, une demande d'inscription doit être effectuée sur le portail famille durant les périodes communiquées (portail famille, flyer, page Facebook, magazine municipal). Les demandes d'inscription au guichet pourront être prises en compte sous réserve de places disponibles.

- J'autorise mon enfant à retourner à la maison, non accompagné, à partir du centre.
 Je n'autorise pas mon enfant à retourner à la maison, non accompagné, à partir du centre.

CENTRE D'ANIMATION JEUNESSE

Le CAJ est la structure d'accueil pour les mineurs de plus de 11 ans.
Il est situé au 2^{ème} étage de la Maison Anne Franck, Avenue Brigitte Bardot.

En période scolaire, il est ouvert les mercredis et les samedis de 14h00 à 19h00 ainsi que les vendredis de 16h00 à 19h00 sur adhésion.

Durant les vacances scolaires, il est ouvert aux adhérents du lundi au vendredi de 09h00 à 19h00 sur inscription.

TARIFS	Famille héninoise		Famille extérieure	
	QF ≤ 1 400	QF > 1 400	QF ≤ 1 400	QF > 1 400
Adhésion annuelle	15,00 €	20,00 €	26,00 €	27,00 €
Semaine de vacances	21,50 €	25,00 €	35,00 €	38,00 €
Sortie exceptionnelle	15,00 €	15,00 €	20,00 €	20,00 €

- Je souhaite que mon enfant adhère au CAJ pour cette année scolaire.
Les frais d'adhésion sont à régler au service Education-Jeunesse.
- J'autorise mon enfant à retourner seul à la maison dès qu'il le souhaite.
 J'autorise mon enfant à retourner seul à la maison uniquement après la fermeture du centre.
 Je n'autorise pas mon enfant à retourner seul à la maison à partir du centre.

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

- Copie de l'attestation de sécurité sociale et de la mutuelle.
 Copie de l'assurance scolaire ou de responsabilité civile.
 Copie du carnet de vaccinations.
 Copie du PAI en cours, au besoin.
 Copie de la notification d'Aide aux Temps Libres (feuille verte de la CAF).
 Copie de l'attestation de Quotient Familial (à télécharger sur le site de la CAF).
 Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

SIGNATURE

Je soussigné(e), déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.
J'atteste avoir pris connaissance des règlements relatifs aux différents accueils et en accepte toutes les conditions.

Date :

Signature :